



MRC de Témiscamingue

Angliers
Béarn
Belleterre
Duhamel-Ouest
Fugèreville
Guérin
Kipawa
Laforce
Laniel (TNO)
Latulipe-et-Gaboury
Laverlochère
Lorrainville
Moffet
Nédélec
Notre-Dame-du-Nord
Rémigny
St-Bruno-de-Guigues
St-Édouard-de-Fabre
St-Eugène-de-Guigues
Témiscaming
Ville-Marie

MRC de Témiscamingue

**Avis d'adoption et d'entrée en vigueur
du règlement n° 159-06-2013 modifiant le
Règlement sur les permis et certificats (territoire non organisé)**

Prenez avis que le conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, lors de la session ordinaire du 19 juin 2013, a adopté le règlement n° 159-06-2013 modifiant le règlement n° 047-07-1991 intitulé « Règlement sur les permis et certificats (territoire non organisé) ». Il vise à faire passer la valeur des travaux pour laquelle un permis est nécessaire de 500 \$ à 1 000 \$ à Laniel.

Le règlement n° 159-06-2013 entrera en vigueur à la date de la publication de cet avis.

Une copie de ce règlement est disponible, pour consultation, au bureau du Comité municipal de Laniel ainsi qu'au bureau de la MRC de Témiscamingue.

Donné à Ville-Marie, le 26 juin 2013.

Lyne Gironne
Directrice générale – secrétaire-trésorière

LG/fa

Municipalité Régionale de Comté de Témiscamingue

21, rue Notre-Dame-de-Lourdes, bureau 209

Ville-Marie (Québec) J9V 1X8

Téléphone : 819 629-2829

Télécopieur : 819 629-3472

Courriel : mrc@mrctemiscamingue.qc.ca

Site Internet : www.mrctemiscamingue.qc.ca



(MRCT, 26 juin 2013 / fa)